

ÉQUIPE ANJOU

603-6850 DES ROSERAIES, ANJOU, QC, H1M 3B8

Anjou, le 30 mars 2016

Mme. Mélissa Turmel
Bureau du Directeur général des élections
Service du registre des entités autorisées
3460 De La Parade
Québec, Qc.
G1X 3T5

Recommandée

Objet : États financiers du 31 décembre 2015

Madame,

Vous trouverez ci-joint copie des états financiers de notre parti pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 tel que requis par la Loi.

Espérant le tout à votre entière satisfaction,

Salutation les plus distinguées



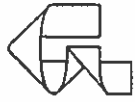
Michel Foisy
Représentant officiel
Équipe Anjou



ÉQUIPE ANJOU
ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2015

ÉQUIPE ANJOU
ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2015

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
RÉSULTATS	3
BILAN	4
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET NON AFFECTÉ NEGATIF	5
FLUX DE TRÉSORERIE	6
NOTES COMPLÉMENTAIRES	7 - 9
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
Annexe A - Liste des électeurs dont le total des contributions dépasse 100 \$	10
Annexe B - Emprunts et cautionnements	11
Annexe C - Somme recueillies à l'occasion d'activités ou manifestations à caractère politique	11
Annexe D - Établissement financier où sont déposées les sommes recueillies	12
Annexe E - Conciliation des reçus officiels	12



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la direction de
ÉQUIPE ANJOU

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de **ÉQUIPE ANJOU**, qui comprennent le bilan au **31 décembre 2015** et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net non affecté négatif et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit, assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

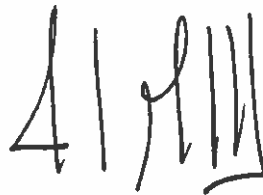
Les produits du parti Équipe Anjou comprennent principalement des contributions qui ne se prêtent pas à un audit complet selon les procédures d'audit. Mon audit des produits provenant des contributions a donc été limité à une comparaison des produits enregistrés avec les dépôts bancaires. Par conséquent, je n'ai pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de contributions, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2014, de l'actif à court terme au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014, et de l'actif net aux 31 décembre 2015, 1er janvier et 31 décembre 2014. Les incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux s'appliquent également sur les soldes d'ouverture qui n'ont pas été audités.

Opinion

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de ÉQUIPE ANJOU au 31 décembre 2015 ainsi que de ses résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Les chiffres de l'exercice précédent n'ont pas fait l'objet d'un audit.



Par : Jacques B. Geoffroy, CPA auditeur, CA

Montréal, le 23 mars 2016

ÉQUIPE ANJOU

RÉSULTATS

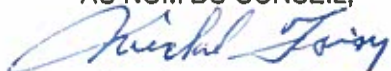
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
REVENUS		
Contributions de plus de 100 \$ - Annexe A	7 080 \$	3 400 \$
Remboursement, par la municipalité, des frais d'audit	<u>3 000</u>	<u>-</u>
	<u>10 080</u>	<u>3 400</u>
FRAIS DE FONCTIONNEMENT		
Frais d'audit	3 000	449
Intérêts et frais bancaires	1 105	2 004
Dépenses électorales non remboursées par la municipalité	<u>-</u>	<u>8 789</u>
	<u>4 105</u>	<u>11 242</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>5 975 \$</u>	<u>(7 842) \$</u>

ÉQUIPE ANJOU
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2015

		<u>2015</u>	<u>2014</u>
	ACTIF		
À COURT TERME			
Encaisse		583 \$	1 380 \$
Débiteurs	(note 3)	<u>3 280</u>	<u>3 000</u>
		<u>3 863 \$</u>	<u>4 380 \$</u>
	PASSIF		
À COURT TERME			
Emprunt bancaire	(note 4)	9 007 \$	18 499 \$
Frais courus		<u>3 000</u>	<u>-</u>
		12 007	18 499
	ACTIF NET NÉGATIF		
NON AFFECTÉ		<u>(8 144)</u>	<u>(14 119)</u>
		<u>3 863 \$</u>	<u>4 380 \$</u>

AU NOM DU CONSEIL,



(Signé :) Michel Foisy, Administrateur

JACQUES B. GEOFFROY, CPA

ÉQUIPE ANJOU
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET NON AFFECTÉ NÉGATIF
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
SOLDE AU DÉBUT	(14 119) \$	(6 277) \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>5 975</u>	<u>(7 842)</u>
SOLDE À LA FIN	<u>(8 144) \$</u>	<u>(14 119) \$</u>

ÉQUIPE ANJOU
FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	5 975 \$	(7 842) \$
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 5)	<u>2 720</u>	<u>24 377</u>
	<u>8 695</u>	<u>16 535</u>
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Variation de l'emprunt bancaire	<u>(9 492)</u>	<u>(15 502)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(797)	1 033
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>1 380</u>	<u>347</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>583</u></u> \$	<u><u>1 380</u></u> \$

ÉQUIPE ANJOU
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2015

Note 1 STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le parti a été autorisé par le Directeur général des élections, en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités le 14 août 2013.

Note 2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

Pour préparer les états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuel, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

Le parti utilise la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les contributions sont comptabilisées à titre de produits au moment de leur encaissement.

Les remboursements par la municipalité sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence de la charge donnant lieu au remboursement selon les modalités de la Loi sur les cités et villes, et que celle-ci est acceptée.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de la société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. La trésorerie et équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La société évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur d'échange ou à la valeur comptable selon le cas. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et ses passifs financiers au coût après amortissement.

ÉQUIPE ANJOU
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2015

Note 3 DÉBITEURS

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Remboursement des frais d'audit	3 000 \$	3 000 \$
Autres	<u>280</u>	<u>-</u>
	<u>3 280 \$</u>	<u>3 000 \$</u>

Le remboursement des dépenses électorales est sujet à changement suite à l'approbation du trésorier de la municipalité.

Note 4 EMPRUNT ET DÉCOUVERT BANCAIRES

La marge rotative de crédit mise à la disposition du parti comporte les éléments suivants :

Montant autorisé	40 000 \$
Taux d'intérêt	Taux de base + 1,75 %
Date de renouvellement	Annuelle

L'emprunt bancaire est garanti par le cautionnement de quatre membres du parti pour un montant de 10 000 \$ chacun.

Note 5 VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Débiteurs	(280) \$	27 377 \$
Frais courus	<u>3 000</u>	<u>(3 000)</u>
	<u>2 720 \$</u>	<u>24 377 \$</u>

ÉQUIPE ANJOU
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2015

Note 6 INSTRUMENTS FINANCIERS

La société est exposée à divers risques financiers. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de risque de la société au 31 décembre 2015.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour le parti sont liés au remboursement des dépenses électorales qui est sujet à changement suite à l'approbation du trésorier de la municipalité.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le parti est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne son emprunt bancaire. Les emprunts à taux variable assujettissent le parti à un risque de flux de trésorerie.

ÉQUIPE ANJOU

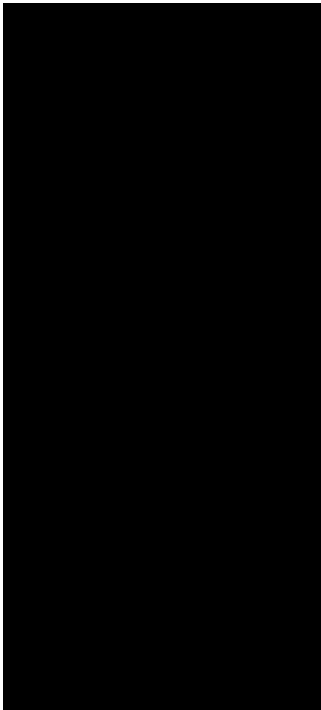
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

SECTION 1

ANNEXE A

LISTE DES ÉLECTEURS DONT LE TOTAL DES CONTRIBUTIONS EST DE 100 \$ OU PLUS

NUMÉRO	NOM	PRÉNOM	ADRESSE	VILLE	PROVINCE	CODE POSTAL	MONTANT DE CONTRIBUTION
576871	Beaudry	Nicole		Anjou	Qc		300.00
576872	Beaudry	Gilles		Anjou	Qc		300.00
576873	Legault	Andrée Ann		Anjou	Qc		300.00
576874	Beaudry	Éric		Anjou	Qc		300.00
576875	Miranda	Luis		Anjou	Qc		300.00
576876	Perron	Paul-Yvon		Anjou	Qc		300.00
576877	Jodoin Perron	Lise		Anjou	Qc		300.00
576878	Genty	André		Anjou	Qc		300.00
576879	Hénault	Andrée		Anjou	Qc		300.00
576880	Hénault	Robert		Anjou	Qc		300.00
576881	ANNULÉ						
576882	Minicozzi	Rosamaria		Anjou	Qc		300.00
576883	Minicozzi	Sylvana		Anjou	Qc		300.00
576884	Badolato	Antonio		Anjou	Qc		300.00
576885	Iasenza	Angela		Anjou	Qc		300.00
576886	Minicozzi	Alfonzo		Anjou	Qc		300.00
576887	Facchino	Antonio		Anjou	Qc		300.00
576888	Izzi	Nicolino		Anjou	Qc		300.00
576889	Pasquale	Romina		Anjou	Qc		300.00
576890	Nash	Suzanne		Anjou	Qc		300.00
576891	Di Pasquale	Annasilia		Anjou	Qc		300.00
576892	Del Fabbro Gauthier	Loretta		Anjou	Qc		280.00
576893	Denommée	Fanie		Montréal	Qc		300.00
576894	Hénault	Alexandre		Montréal	Qc		300.00
576901	Hamelin	Cécile		Anjou	Qc		200.00

7 080.00

ÉQUIPE ANJOU
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

SECTION 2

ANNEXE B

EMPRUNTS ET CAUTIONNEMENTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

EMPRUNTS

PRÊTEUR	DATE DE L'EMPRUNT	TAUX D'INTÉRÊTS	SOLDE AU DÉBUT	EMPRUNTÉ EN 2015	REMBOURSÉ EN 2014	SOLDE À LA FIN	INTÉRÊTS PAYÉS EN 2015
BANQUE LAURENTIENNE	2013-09-27	TB + 1,75%	18 499	808	10 300	9 007	980
			18 499	808	10 300	9 007	980

CAUTIONNEMENT

ÉLECTEUR	ADRESSE DE L'ÉLECTEUR	MONTANT CAUTIONNÉ
MIRANDA LUIS	ANJOU, QC.	10 000
HÉNAULT ANDRÉE	ANJOU, QC,	10 000
BEAUDRY GILLES	ANJOU, QC.	10 000
PERRON PAUL-YVON	ANJOU, QC	10 000

SECTION 3

ANNEXE C

SOMMES RECUEILLIES À L'OCCASION D'ACTIVITÉS
OU MANIFESTATIONS À CARACTÈRE POLITIQUE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

DATE	LIEU ET NATURE	PRIX D'ENTRÉE	SOMMES RECUEILLIES		REVENUS ACCESSOIRES
			AVEC REÇUS	SANS REÇUS	

JACQUES B. GEOFFROY, CPA

ÉQUIPE ANJOU
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

SECTION 4

ANNEXE D

**ÉTABLISSEMENT FINANCIER OÙ SONT
 DÉPOSÉS LES SOMMES RECUEILLIES
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

ÉTABLISSEMENT FINANCIER

ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

NO COMPTE

Banque Laurentienne	6593 Rue Beaubien, Montréal, Qc. H1M 1B1
---------------------	--

49924-2-01

SECTION 5

ANNEXE E

**CONCILIATION DES REÇUS OFFICIELS
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		QUANTITÉ DE REÇUS					
		A	B	C	D	E	F
NO SÉRIE DES REÇUS OFFICIELS		NON UTILISÉS EN DÉBUT DE PÉRIODE	OBTENUS AU COURS DE LA PÉRIODE	DÉLIVRÉS À DES DONATEURS PAR LE REPRÉ- SENTANT OFFI- CIEL OU UN DONATEURS	ABIMÉS OU ANNULÉS	PERDUS	NON UTILISÉS ET DÉTENUS À LA FIN DE LA PÉRIODE
DE	À						
576851	576860	0					0
576861	576870	0					0
576871	576880	10		10			0
576881	576890	10		9	1		0
576891	576900	10		4			6
576901	576910	10		1			9
576911	576920	10					10
576921	576930	10					10
576931	576940	10					10
576941	576950	10					10
		80	0	24	1	0	55

JACQUES B. GEOFFROY, CPA